

RSF condamne les mesures de suspension de plusieurs médias au Burundi

Reporters sans frontières, 13.10.2017 BURUNDI Des suspensions de médias font peser des menaces supplémentaires sur la liberté de la presse au Burundi. Reporters sans frontières (RSF) condamne les mesures de suspension de plusieurs médias prises par le CNC, fin septembre. L'organisation alerte sur les conséquences désastreuses de ces décisions pour le pluralisme médiatique et la sécurité des journalistes au Burundi.

Le 28 septembre 2017, le Conseil national de la Communication burundais, par la voix de sa vice-présidente et porte-parole, Aimée-Divine Niyokwizigirwa, annonçait la suspension d'une radio et la révocation des licences exploitées par quatre autres médias : la Radio publique africaine, la Radio Bonesha, la Radio Renaissance et la Télévision Renaissance. La révocation des licences est officiellement motivée par le «non respect du cahier des charges», car elles n'ont pas été mises depuis plus de trois mois et «manquement à régler leur dossier judiciaire en temps». La suspension des licences de ces médias n'est pas une simple formalité administrative, Les conséquences sont même désastreuses pour le pluralisme médiatique du pays, déjà extrêmement fragile. Jusqu'à présent, les journalistes de ces radios continuaient de couvrir l'actualité du Burundi via leurs sites internet ou leurs chaînes YouTube. Or, selon la vice-présidente du CNC, jointe par RSF, la mesure s'applique à toutes les expressions de ces médias, les sites internet sont donc également interdits. Une mesure qui pourrait avoir de graves conséquences pour la liberté de travail et la sécurité des correspondants de ces médias qui continuent à travailler depuis le Burundi. En effet, ces derniers sont régulièrement harcelés et accusés par les autorités de travailler pour des médias illégaux. «En révoquant ces licences, le CNC empêche toute reprise future de ces médias qui ont pourtant incarné pendant des années la voix de ceux qui ne peuvent trouver des réponses à leurs problèmes auprès des autorités au Burundi», explique Reporters sans frontières. Il se fait l'auxiliaire des autorités pour poursuivre l'étouffement programmé du pluralisme médiatique. Même si elles s'opposent, les autorités de Bujumbura ne tolèrent aucun commentaire sur la situation sécuritaire du pays. L'hostilité des autorités vis-à-vis de ces médias n'est plus à prouver. Les motifs de la révocation des licences ne manquent pas d'ironie lorsqu'on sait que ces trois derniers radios et la télévision avaient fait l'objet d'incendies ou d'attaques à l'arme lourde. Elles avaient contraintes à interrompre leurs programmes lors de la tentative de putsch militaire contre le président Nkurunziza en mai 2015. Elles avaient depuis été maintenues fermées, sur ordre des autorités, officiellement pour enquête sur les responsabilités dans l'attaque des médias. Les résultats de cette enquête n'ont jamais été rendus publics. Interrogée par RSF, la vice-présidente du CNC, n'est pas en mesure de dire où en est la procédure. Les directeurs de ces médias ont été par la suite accusés de soutien aux putschistes pour avoir diffusé les informations relatives à la tentative de coup d'Etat et sont sous le coup de mandats d'arrêt internationaux. Aucune opinion critique ne sera tolérée. En plus de neutraliser les médias traditionnellement connus pour leur indépendance, le CNC étouffe donc toute velléité de diffusion d'informations critiques au sein de médias traditionnellement plus rangés. Ainsi, la radio de la Chambre de commerce et d'industrie du Burundi, Radio CCIB FM + a été suspendue pour trois mois après la diffusion d'un éditorial le 18 septembre, jugé «contraire à l'éthique professionnelle et à la loi sur la presse». L'éditorial critiquait l'action du gouvernement burundais face au massacre de 36 réfugiés burundais à Kamanyola au Congo voisin le 15 septembre. Il évoquait également l'absence d'enquêtes satisfaisantes alors que des cadavres sont régulièrement retrouvés dans les rues de Bujumbura et plus largement dans le pays. Selon le CNC, cet éditorial va à l'encontre de la ligne éditoriale de la radio CCIB qui doit «viser essentiellement l'encadrement et la promotion du secteur privé». C'est ce prétexte que le directeur et rédacteur en chef de la radio, Eddy-Claude Nininahazwe, a officiellement limogé - alors qu'il avait présenté sa démission la veille - par le secrétaire général de la radio afin de revenir dans les bonnes grâces du CNC. Le journaliste a maintenu les propos contenus dans l'éditorial et invoqué l'indépendance de la radio pour se justifier. Il expliquait dénoncer l'insécurité ambiante car elle ne créait pas un climat favorable aux affaires dans le pays. Ce journaliste n'est pourtant pas le seul à dénoncer les exactions contre les civils dans le pays. Le 4 septembre 2017, la commission indépendante d'enquête de l'ONU sur les crimes commis au Burundi a rendu son rapport dans lequel elle demande à la Cour pénale internationale de se saisir de la situation et dénonce «une attaque généralisée et systématique» contre les civils au Burundi. Un rapport considéré par le porte-parole du gouvernement, Willy Nyamitwe, comme résultant d'un complot occidental visant à déstabiliser le pays. Les experts de l'ONU sont d'ailleurs peignés au Burundi depuis octobre 2016. Entre 2015 et 2017, le Burundi a perdu 15 places au Classement mondial de la liberté de la presse, établi par Reporters sans frontières.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});